

PRE-INSCRIPTION

(date limite au 1^{er} JUIN 2022)

A retourner au Comité de la Loire de Volley-ball pour recevoir le dossier d'inscription.
(Joindre un chèque de 30 € pour la pré-inscription)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

CP/Commune :

Séjour N°1 du 4 au 8 Juillet 2022

Séjour N°2 du 11 au 15 Juillet 2022

Pension ½ Pension

Nom et prénom du représentant légal :

.....

Téléphone :

Mail :

Date et Signature :



CAMPS D'ÉTÉ 2022

❖ VOLLEY SUR SABLE

❖ PISCINE

❖ ACTIVITES DE PLEIN-AIR



LA BAROLLIERE

HEBERGEMENT & RESTAURATION & ACTIVITES

Domaine de la Barollière

2250 Route de la Barollière 42740 St-Paul-en-Jarez

Coordonnées GPS

Longitude : 45.4726

Latitude : 4.5631

Cette vaste demeure est située au cœur d'un grand parc avec de nombreuses installations sportives: 3 terrains de Beach, une piscine...

Organisé depuis 7 ans sur ce site, le camp d'été trouve ici tous les ingrédients pour que les stagiaires passent de très bonnes vacances en alliant pratique du Volley et activités de plein-air



Séjour n°1 : pour les 2007 à 2009
du lundi 4 au vendredi 8 juillet

Séjour n°2 : pour les 2005 à 2007
du lundi 11 au vendredi 15 juillet

350€ en pension complète

(30€ pré-inscription +
solde de 320€)

270€ en demi-pension

(30€ pré-inscription
+ solde de 240€)

Accueil le 1er jour à 9h30

Comité Loire Volley

26 rue de Bretagne
42400 St-Chamond
www.cd42volley.fr

Secrétariat: pour toutes questions
ou informations
☎ 09 71 37 30 66
cd-volley-42@orange.fr



INSCRIPTION

• **Fiche de pré-inscription** à retourner avant le 1^{er} juin avec un chèque de **30 euros** à l'ordre du Comité de la Loire de Volley-ball.

• En retour, un **dossier d'inscription** avec toutes les informations pratiques (programme du séjour, règlement intérieur, équipements à prévoir, fiche sanitaire etc.) vous sera transmis. Il est à rendre complet avant la date limite d'inscription fixée **au 15 Juin 2022**.

Attention 16 stagiaires maximum par séjour

Le **règlement** doit être finalisé à la date de début du camp.

Les chèques vacances ANCV et les coupons sport sont admis.

ACTIVITES

Les activités plein-air proposées sur place seront choisies en fonction des envies du groupe et de la météo. Elles seront encadrées par des moniteurs diplômés.



Règlement intérieur:

- Les cigarettes et l'alcool sont évidemment interdits sous peine d'exclusion, sans remboursement.
- Tout comportement présentant un manque de respect envers des stagiaires, des cadres ou d'autres personnes sera sanctionné par une exclusion du séjour.
- Par mesure de précaution, il est demandé aux stagiaires de ne pas apporter d'objets de valeur
- Les éducateurs veilleront à ce que les stagiaires mangent de manière équilibrée lors des repas